

# **Actualité & tendances n°13**

## Revue à mi-parcours de la législature 2009-2014

Conférence de presse  
Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012

## ▶ **Introduction**

▶ Pierre Gramegna, Directeur Général

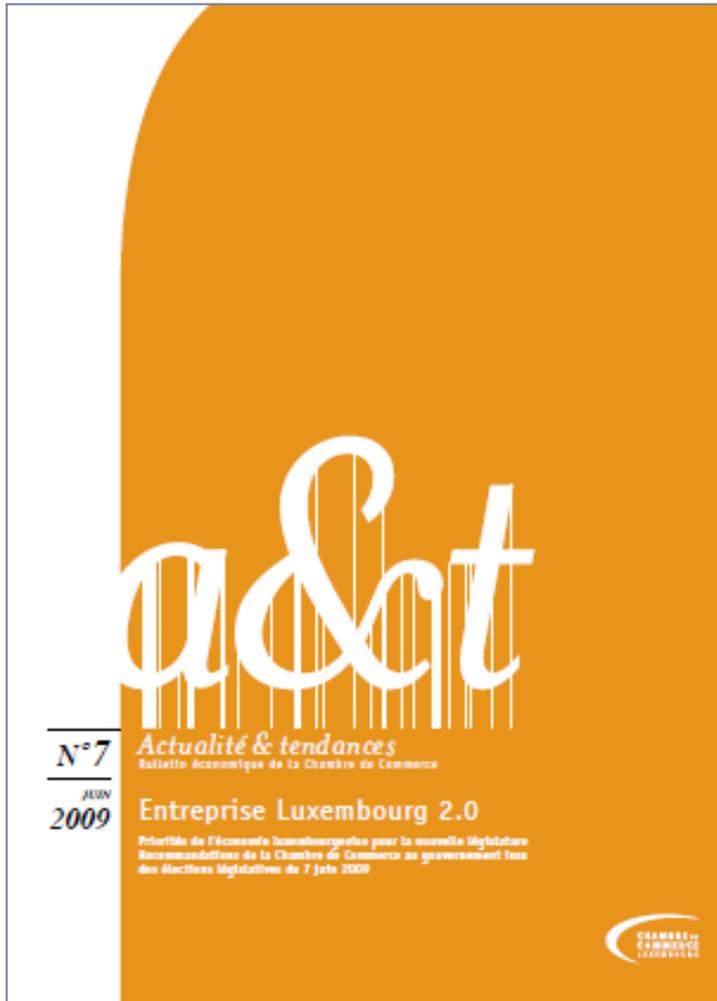
## ▶ **La compétitivité et les finances publiques**

▶ Carlo Thelen, Chef Economiste, membre du Comité de Direction

## ▶ **Le bilan de la revue à mi-parcours**

▶ Stéphanie Musialski, Département Economique

# Entreprise Luxembourg 2.0



- ▶ **En 2009 : crise financière et économique**
  - ▶ Ayant touché le Luxembourg dès l'automne 2008
- ▶ **Recommandations de la Chambre de Commerce à l'époque**
  - ▶ Dont 20 mesures jugées particulièrement prioritaires
- ▶ **Objectifs de ces mesures prioritaires**
  - ▶ Limiter l'impact de la crise et soutenir les acteurs économiques dans une phase difficile
  - ▶ Saisir les opportunités découlant d'une période de renouveau
  - ▶ Inciter les autorités à se préparer aux réformes structurelles nécessaires

# Revue à mi-parcours de la législature 2009-2014

- ▶ **Objectif : faire le point sur les 20 priorités articulées en juin 2009**
  - ▶ Cinq parmi ces 20 priorités approfondies dans 5 chapitres distincts
  - ▶ Les 15 autres priorités présentées sous forme de fiches dans un dernier chapitre
  - ▶ Codes couleurs : vert, orange, rouge
- ▶ **Revue à mi-parcours ou exercice :**
  - ▶ Recensement des initiatives prises et textes législatifs votés de l'été 2009 à aujourd'hui
  - ▶ Ayant impliqué tous les départements de la Chambre de Commerce et la LSC
  - ▶ Opinions des membres élus collectées

<b>1</b>	<b>La compétitivité (par les coûts) - chapitre 2</b>
<b>2</b>	<b>La simplification administrative - chapitre 3</b>
<b>3</b>	<b>Le système d'éducation secondaire - chapitre 4</b>
<b>4</b>	<b>Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM - chapitre 5</b>
<b>5</b>	<b>Les finances publiques - chapitre 6</b>
chapitre 7	1 Moderniser le droit sur la prévention des faillites
	2 Libéraliser le droit d'établissement
	3 Moderniser le droit des sociétés
	4 Instaurer un test d'impact pour les PME
	5 Instituer un Commissaire à la réforme fiscale et mettre en place un nouveau cadre institutionnel fiscal
	6 Renforcer les interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques
	7 Poursuivre les réformes de la formation professionnelle
	8 Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant
	9 Réformer le cadre sous-jacent à la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux
	10 Mettre en place un fond souverain
	11 Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale
	12 Aménager le territoire et les zones d'activités économiques
	13 Doter le pays d'infrastructures modernes
	14 Instituer un « Observatoire de droit économique »
	15 Promouvoir le pays et la communication

	<b>1</b>	<b>La compétitivité - chapitre 2</b>	<b>progrès insuffisants</b>
	<b>2</b>	<b>La simplification administrative - chapitre 3</b>	<b>progrès contrastés</b>
	<b>3</b>	<b>Le système d'éducation secondaire - chapitre 4</b>	<b>progrès contrastés, à concrétiser</b>
	<b>4</b>	<b>Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM - chapitre 5</b>	<b>progrès contrastés, à concrétiser</b>
	<b>5</b>	<b>Les finances publiques - chapitre 6</b>	<b>progrès insuffisants</b>
chapitre 7	1	Moderniser le droit sur la prévention des faillites	<b>absence de progrès</b>
	2	Libéraliser le droit d'établissement	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	3	Moderniser le droit des sociétés	<b>absence de progrès</b>
	4	Instaurer un test d'impact pour les PME	<b>progrès sur papier, mais insatisfaisants en pratique</b>
	5	Instituer un Commissaire à la réforme fiscale et mettre en place un nouveau cadre institutionnel fiscal	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	6	Renforcer les interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques	<b>avancées constatées</b>
	7	Poursuivre les réformes de la formation professionnelle	<b>avancées constatées</b>
	8	Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant	<b>avancées constatées</b>
	9	Réformer le cadre sous-jacent à la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux	<b>avancées constatées</b>
	10	Mettre en place un fond souverain	<b>absence de progrès</b>
	11	Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	12	Aménager le territoire et les zones d'activités économiques	<b>progrès insuffisants</b>
	13	Doter le pays d'infrastructures modernes	<b>avancées constatées</b>
	14	Instituer un « Observatoire de droit économique »	<b>absence de progrès</b>
	15	Promouvoir le pays et la communication	<b>avancées constatées</b>

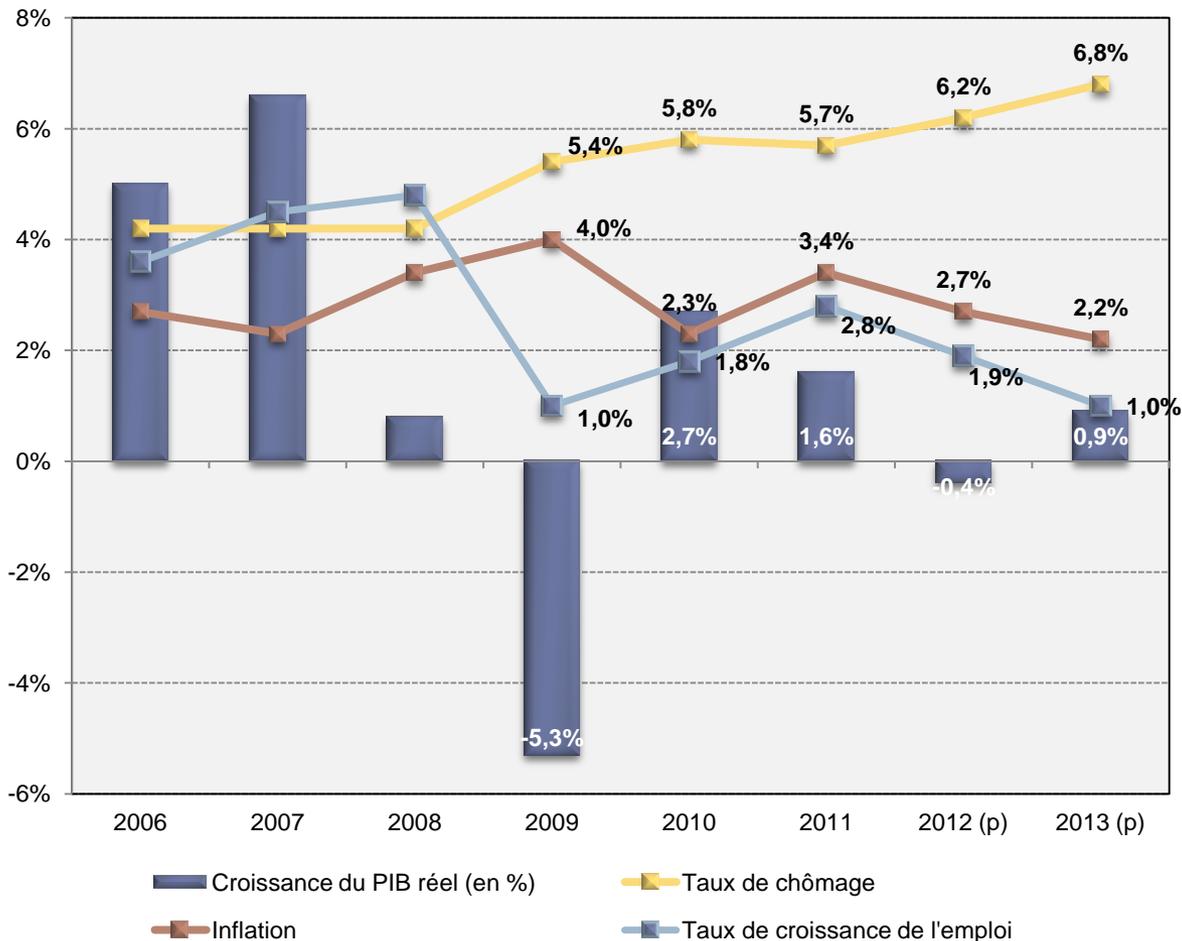
- ▶ Absence de réponse à moyen terme à la gestion de la crise de 2008-2009
  - ▶ Il existe, après une politique anticyclique justifiée à court terme, mais intenable et non finançable à moyen terme, peu ou pas de réformes structurelles
- ▶ Gouvernance peu cohérente
  - ▶ Avec notamment le non respect de l'objectif à moyen terme (OMT) du pays et le rejet des recommandations de Bruxelles
- ▶ Un déficit budgétaire qui continue à se creuser
- ▶ Conséquences : une compétitivité dans le rouge et le chômage en toile de fond
  - ▶ Baisse des investissements et confiance des acteurs économiques luxembourgeois en berne

# Revue à mi-parcours de la législature 2009-2014



- ▶ Introduction
  - ▶ Pierre Gramegna, Directeur Général
- ▶ **La compétitivité et les finances publiques**
  - ▶ Carlo Thelen, Chef Economiste, membre du Comité de Direction
- ▶ Le bilan de la revue à mi-parcours
  - ▶ Stéphanie Musialski, Département Economique

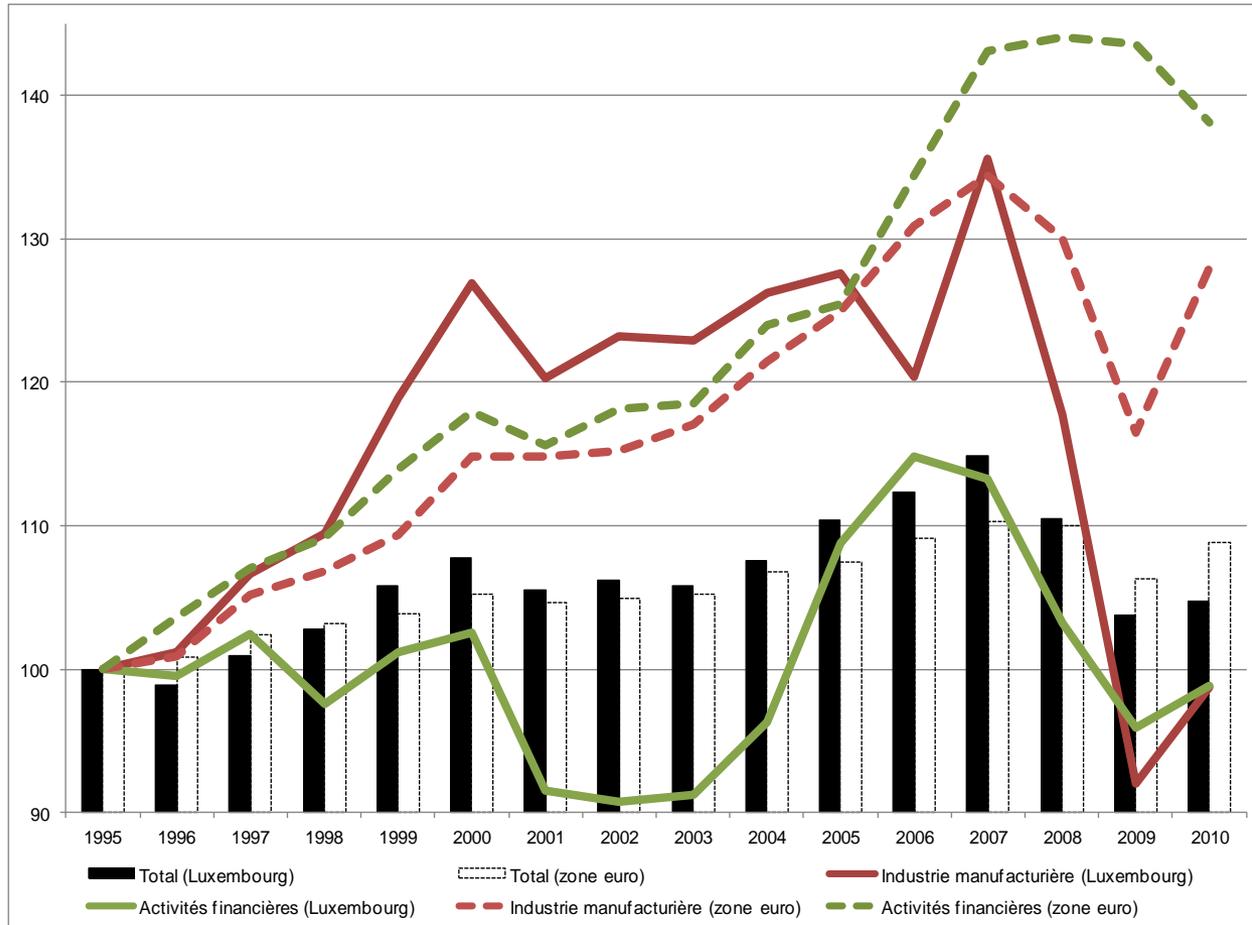
## Les années de forte croissance économique sont révolues



- ▶ Le climat économique reste marqué par la crise
- ▶ Les préoccupations des électeurs évoluent vers des questions de soutenabilité du modèle socio-économique luxembourgeois
  - ▶ Sondages « PolitMonitor »
  - ▶ Sondage TNS Ilres à paraître

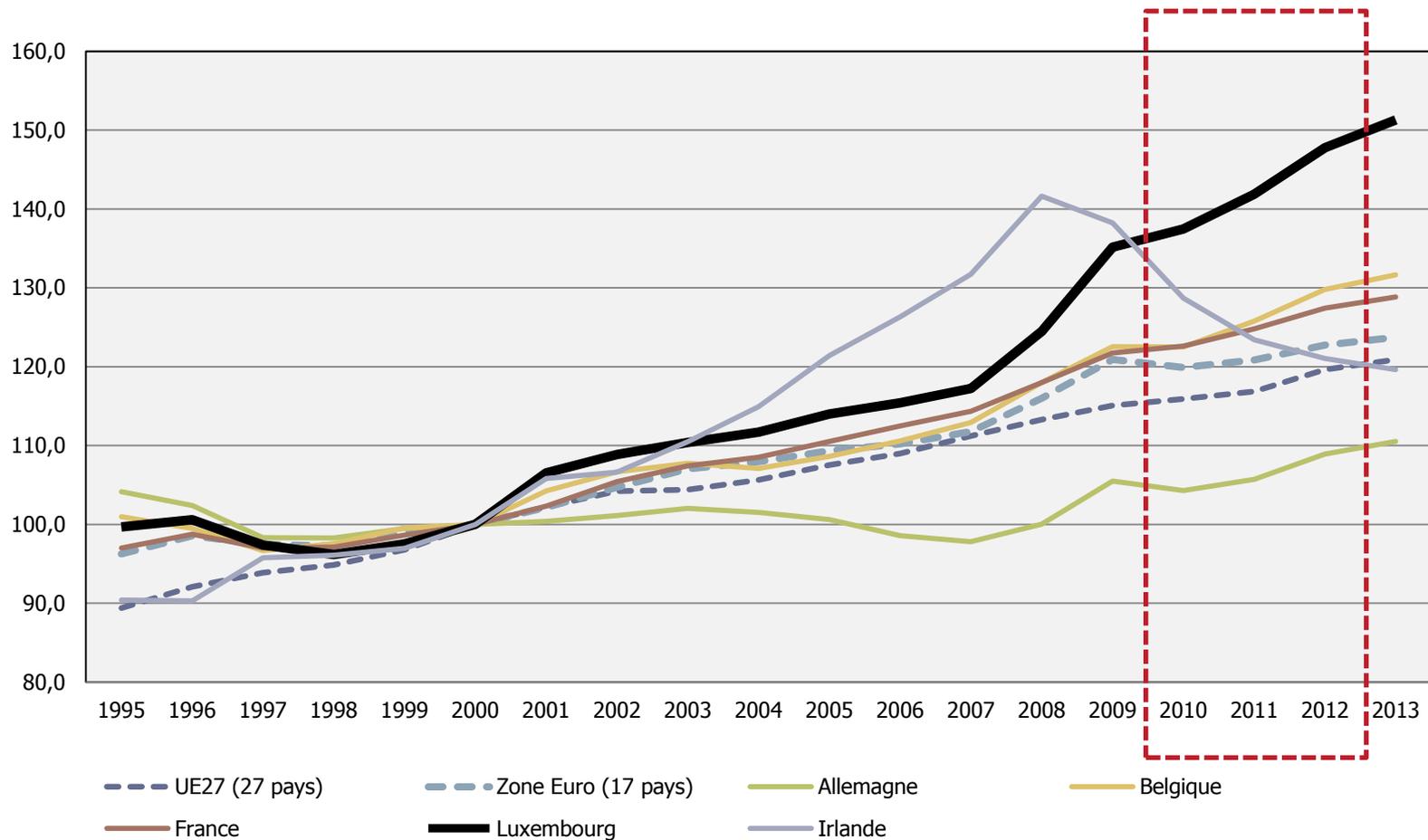
Sources : STATEC, Note de Conjoncture BCL n°3/2012

# La productivité apparente du travail en chute depuis la crise de 2008



Source : Working Paper n°60 du STATEC (juillet 2012) / Calculs de la Chambre de Commerce

# Le coût salarial unitaire nominal continue de s'envoler sur la période 2009-2012



Source : AMECO

# Evolution du classement WEF du Luxembourg sur la période 2009-2012

	Evolution 2009-2010 2012-2013	2012-2013		2009-2010	
		Rang (sur 144)	Score (1-7)	Rang (sur 133)	Score (1-7)
<b>Global Competitiveness Index (GCI)</b>	<b>-1</b>	<b>22</b>	<b>5.1</b>	<b>21</b>	<b>5,0</b>
<b>Basic requirements</b>	<b>-1</b>	<b>8</b>	<b>6.0</b>	<b>7</b>	<b>5,8</b>
1st pillar: Institutions	-3	9	5.6	6	5,9
2nd pillar: Infrastructure	7	12	5.8	19	5,6
3rd pillar: Macroeconomic environment	-6	12	6.2	6	5,9
4th pillar: Health and primary education	-3	28	6.2	25	6,0
<b>Efficiency enhancers</b>	<b>-1</b>	<b>24</b>	<b>4.9</b>	<b>23</b>	<b>4,8</b>
5th pillar: Higher education and training	-5	44	4.7	39	4,5
6th pillar: Goods market efficiency	-1	4	5.3	3	5,4
7th pillar: Labor market efficiency	5	37	4.7	42	4,7
8th pillar: Financial market development	-3	12	5.2	9	5,3
9th pillar: Technological readiness	3	2	6.2	5	5,9
10th pillar: Market size	-7	92	3.1	85	3,3
<b>Innovation and sophistication factors</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>4.9</b>	<b>22</b>	<b>4,6</b>
11th pillar: Business sophistication	-1	23	5.0	22	4,9
12th pillar: Innovation	3	18	4.8	21	4,3

Sources : Rapports WEF 2009-2010 & 2012-2013

- ▶ Dégradation de traditionnels points forts institutionnels du Grand-Duché
- ▶ Chute des indicateurs macroéconomiques
- ▶ Taxes et simplification administrative dans le rouge
- ▶ *Labour market efficiency* : une amélioration relative
- ▶ *Last but not least* : les efforts en matière d'infrastructures et de NTIC récompensés

- ▶ Trois tranches indiciaires depuis l'été 2009
  - ▶ La 3<sup>e</sup> venant à échéance aujourd'hui
- ▶ Modulation de l'indexation automatique des salaires pour la période 2012-2014
  - ▶ Absence de moratoire
  - ▶ Panier de référence
  - ▶ Retour au système normal après 2015?
- ▶ Commission « formation des prix »
  - ▶ Progrès relativement faibles
- ▶ Arbitrage à faire entre « indexation » et « emploi »

**Progrès insuffisants**

# La compétitivité hors-coûts

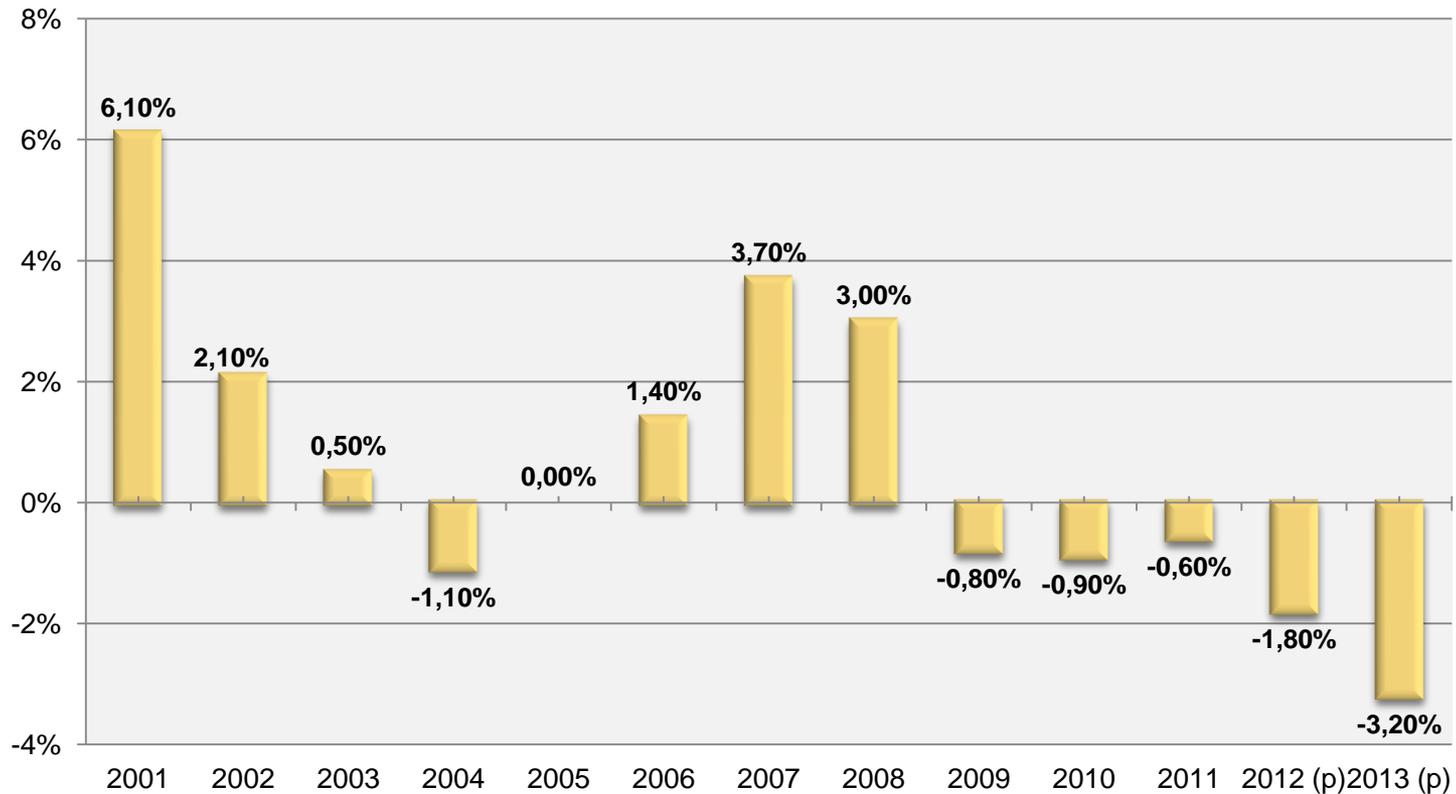
---

- ▶ Les finances publiques : éloignement de l'objectif à moyen terme (OMT) d'excédent budgétaire (+0,5%)
  - ▶ Absence de feuille de route pluriannuelle visant à respecter les engagements européens
- ▶ La simplification administrative : des progrès d'e-gouvernance remarquables mais les grands principes européens de simplification administrative restent à mettre en œuvre
  - ▶ « Forum Investissements »
- ▶ Le système d'éducation secondaire : insister sur une approche par les résultats et les compétences
  - ▶ Réforme du système d'éducation en cours
- ▶ Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM : davantage d'obligations dans le chef des demandeurs d'emploi, notamment des jeunes
  - ▶ La réforme institutionnelle de l'ADEM : un chantier à poursuivre

- ▶ 1<sup>er</sup> plan d'assainissement (adopté à fin 2010)
  - ▶ 80% des économies à travers la non-réalisation de dépenses projetées
  - ▶ 5% de ces économies concernent le « train de vie » de l'Etat
- ▶ 2<sup>e</sup> plan d'assainissement (annoncé en avril 2012)
  - ▶ Mesures isolées et disparates
  - ▶ Absence de véritable stratégie d'assainissement cohérente
  - ▶ Paquet de 535 mio dont 350 mio basés sur baisse des dépenses
- ▶ Réforme de la gouvernance et de l'architecture budgétaires
  - ▶ Recommandations GT OCDE

**Progrès insuffisants**

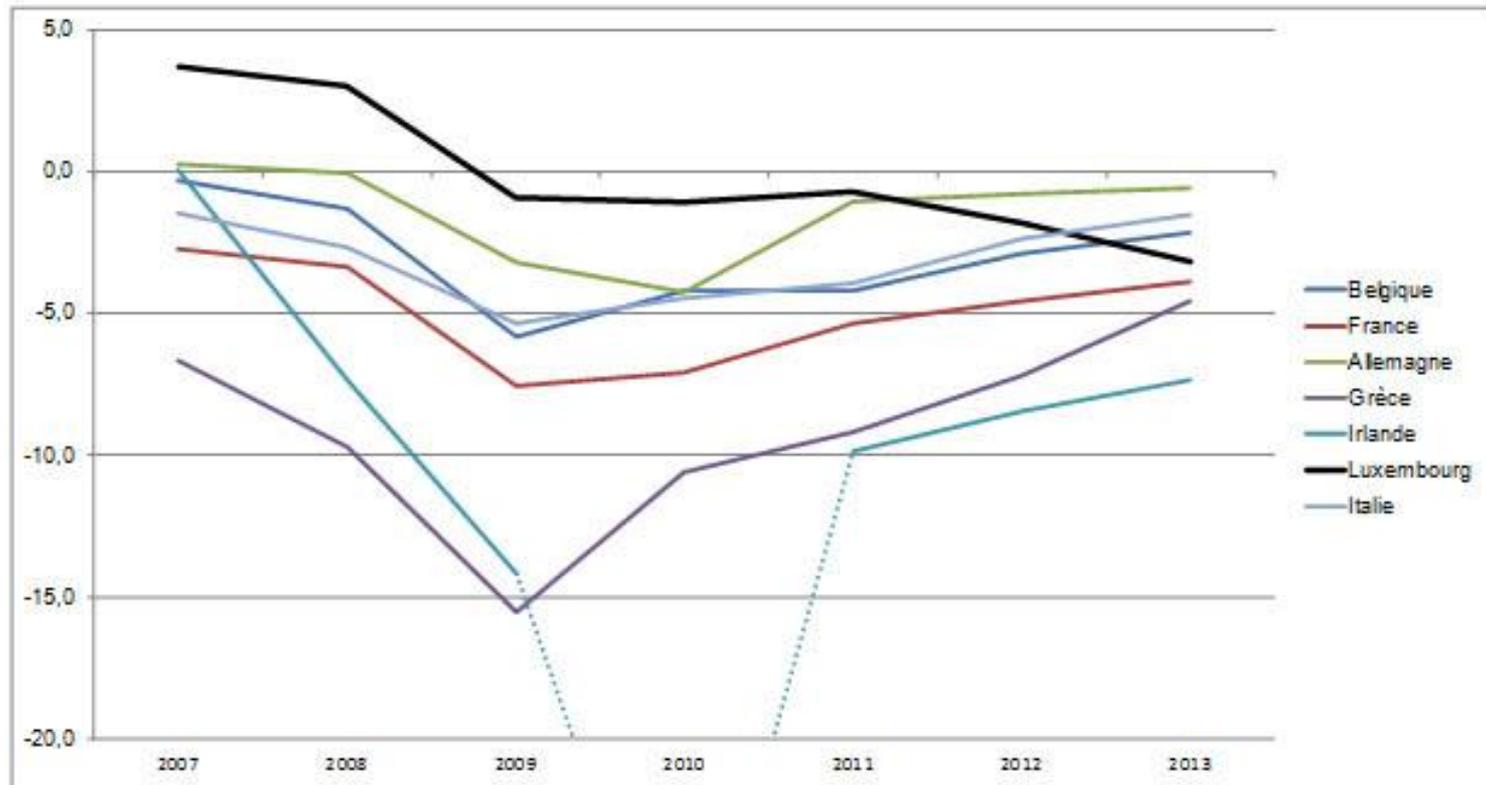
# Un déficit public non maîtrisé



■ Excédent / déficit public de l'Administration centrale

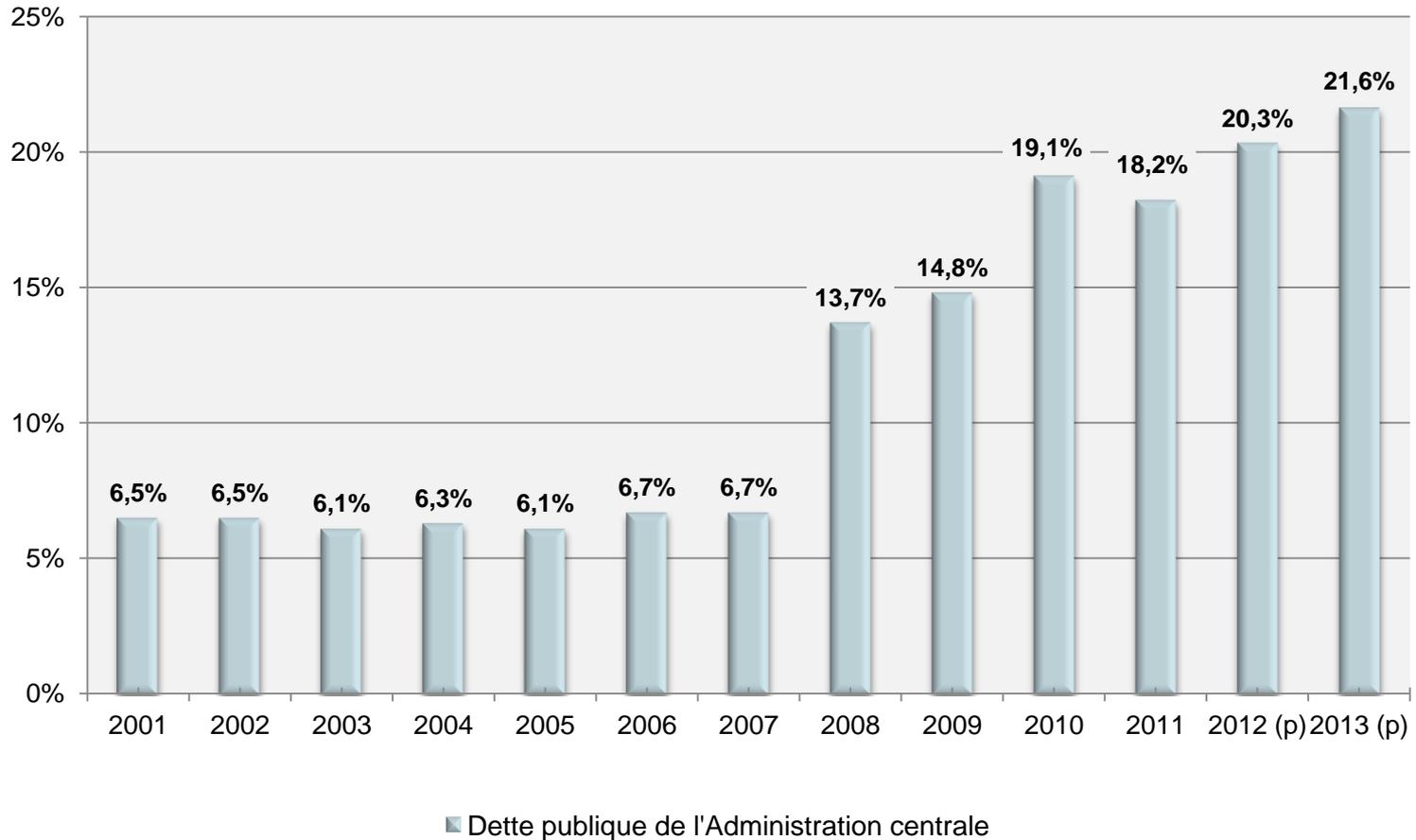
Sources : Eurostat (juillet 2012) / PSC Luxembourg (avril 2012)

# Un déficit public non maîtrisé



Sources : Eurostat (juillet 2012) / Commission européenne (prévisions de printemps 2012) / PSC Luxembourg (avril 2012)

# Une dette publique qui explose



Sources : Eurostat (juillet 2012) / PSC Luxembourg (avril 2012)

- ▶ **Introduction**

- ▶ Pierre Gramegna, Directeur Général

- ▶ **La compétitivité et les finances publiques**

- ▶ Carlo Thelen, Chef Economiste, membre du Comité de Direction

- ▶ **Le bilan de la revue à mi-parcours**

- ▶ Stéphanie Musialski, Département Economique

# La simplification administrative

---

- ▶ Des progrès d'e-gouvernance vis-à-vis des entreprises remarquables avec, entre autres :
  - ▶ Lancement du guichet.lu virtuel fin 2009
  - ▶ RCS-L en ligne depuis fin 2009
  - ▶ Centrale des Bilans opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012
  - ▶ Nouveau système d'e-TVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010
  - ▶ Depuis l'été 2012, nouveau e-portail des marchés publics digne des meilleures pratiques européennes en la matière
- ▶ Transposition rapide de la Directive européenne en matière de recouvrement des créances publiques
- ▶ Par contre, le *status quo* demeure concernant :
  - ▶ Le *workflow* électronique de suivi des autorisations commodo/incommodo
  - ▶ La cellule interministérielle de coordination des dossiers d'autorisations divers
- ▶ « Forum Investissements »

# La simplification administrative

- ▶ Le principe du « silence vaut accord » introduit par la loi d'établissement du 2 septembre 2011
- ▶ La mise en œuvre des grands principes européens de simplification administrative tarde à se produire :
  - ▶ Une loi-cadre du 24 mai 2011 relative aux services dans le marché intérieur et transposant la Directive Services vidée de sa substance
  - ▶ Un avant-projet de loi horizontale de simplification administrative toujours attendu
  - ▶ Une loi commodo/incommodo du 21 mai 2011 aux progrès mitigés
- ▶ Aucune annonce officielle concernant une SARL simplifiée n'est à recenser

**Progrès contrastés**

## Le système d'éducation secondaire

---

- ▶ Une offre d'enseignement qui a continué de se diversifier au cours de la période 2009-2012
  - ▶ Capacité d'accueil des écoles privées augmentée
  - ▶ Offre de Bac International augmentée
  - ▶ L'offre de l'e-bac à diversifier et à augmenter
- ▶ Les écoles dotées d'infrastructures TIC satisfaisantes
  - ▶ L'accent doit dorénavant être mis sur un transfert efficace des compétences TIC dans toutes les classes
- ▶ En outre, des progrès sont constatés en ce qui concerne :
  - ▶ La promotion de l'esprit d'entreprise dans les salles de classe
  - ▶ La mise en place d'une approche par compétences

## Le système d'éducation secondaire

---

- ▶ Le monde des entreprises doit être davantage reflété dans les écoles d'enseignement général
  - ▶ Module « entrepreneuriat » et stages en entreprises
- ▶ La Chambre de Commerce appelle à un apprentissage des langues plus pragmatique
  - ▶ L'apprentissage des langues se reflète à outrance dans le curriculum national
  - ▶ Davantage de pragmatisme est nécessaire, avec un système à deux filières linguistiques parallèles
- ▶ A terme, le suivi-évaluation des enseignants est prévu à travers la réforme de la fonction publique
  - ▶ Davantage d'autonomie des lycées également prévue par la réforme de l'enseignement secondaire en cours

# Le système d'éducation secondaire

---

- ▶ Néanmoins, le texte de réforme de l'enseignement secondaire doit aller plus loin dans une approche par les résultats, avec :
  - ▶ Davantage de transparence quant à la gestion des écoles et quant à leur performance
  - ▶ Sélection des directeurs sur base de concours
  - ▶ La formation continue des enseignants obligatoire
  - ▶ Ouvrir le corps professoral aux enseignants étrangers (par phase, projet pilote)

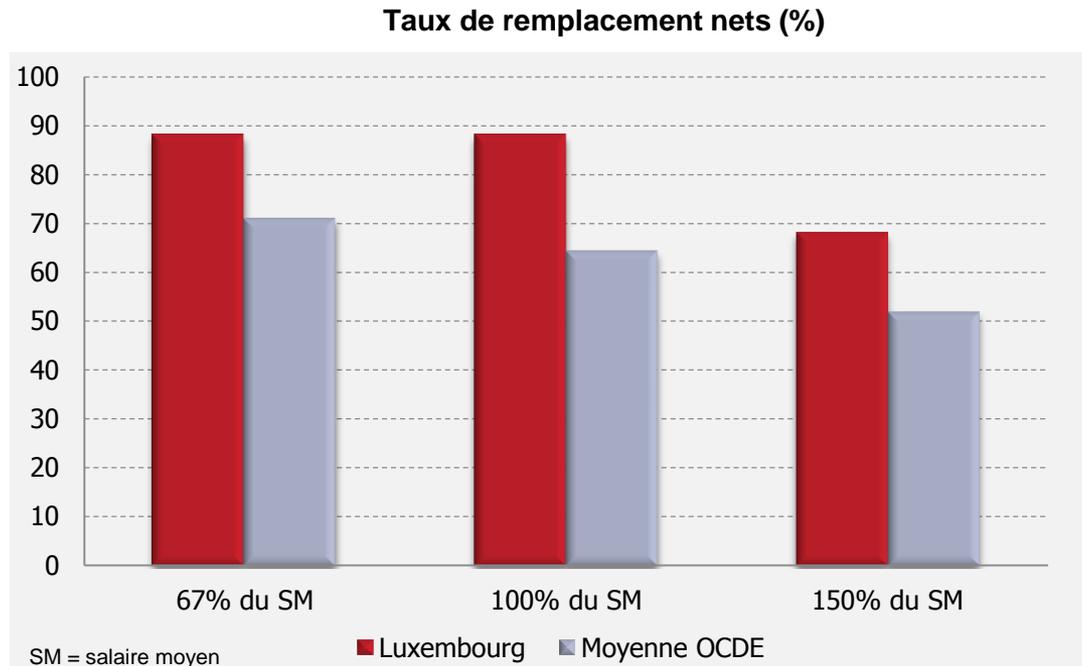
**Progrès contrastés, à concrétiser**

# Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM

---

- ▶ De récentes initiatives de formation des jeunes demandeurs d'emploi sont à dénombrer (et à saluer) :
  - ▶ Elargissement du CIE aux jeunes chômeurs diplômés *via* la loi du 11 novembre 2009
  - ▶ « Pacte pour la jeunesse » 2012-2014 dévoilé au printemps 2012
- ▶ Du point de vue des adultes, la formation continue s'est davantage développée au cours de la période 2009-2012 :
  - ▶ « Fit4finance » (2010) et trois autres projets « fit4 » en 2012-2013, dont le projet « fit4commerce » auquel la Chambre de Commerce participe
  - ▶ Articulation d'une stratégie de formation continue en cours
- ▶ L'obligation pour les demandeurs d'emploi de démontrer qu'ils recherchent du travail a été introduite dans le cadre de la réforme de l'ADEM
  - ▶ Loi du 18 janvier 2012

# Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM



Source : OCDE (2010)

# Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM

- ▶ Davantage d'obligations sont nécessaires, spécialement pour les jeunes
  - ▶ Obligation de se former plus contraignante
  - ▶ Considérer l'obligation de contribuer à des travaux d'utilité publique
- ▶ La réforme institutionnelle de l'ADEM est un chantier sur la bonne voie
  - ▶ Réseau d'agences locales
  - ▶ Renforcement du nombre de placeurs et de consultants
  - ▶ Obligation de fournir les preuves de recherche d'un emploi et sanctions
  - ▶ Un chantier à poursuivre

**Progrès contrastés, à  
concrétiser**

# Les 15 autres chantiers prioritaires

	<b>1</b>	<b>La compétitivité (par les coûts) - chapitre 2</b>
	<b>2</b>	<b>La simplification administrative - chapitre 3</b>
	<b>3</b>	<b>Le système d'éducation secondaire - chapitre 4</b>
	<b>4</b>	<b>Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM - chapitre 5</b>
	<b>5</b>	<b>Les finances publiques - chapitre 6</b>
chapitre 7	1	Moderniser le droit sur la prévention des faillites
	2	Libéraliser le droit d'établissement
	3	Moderniser le droit des sociétés
	4	Instaurer un test d'impact pour les PME
	5	Instituer un Commissaire à la réforme fiscale et mettre en place un nouveau cadre institutionnel fiscal
	6	Renforcer les interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques
	7	Poursuivre les réformes de la formation professionnelle
	8	Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant
	9	Réformer le cadre sous-jacent à la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux
	10	Mettre en place un fond souverain
	11	Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale
	12	Aménager le territoire et les zones d'activités économiques
	13	Doter le pays d'infrastructures modernes
	14	Instituer un « Observatoire de droit économique »
	15	Promouvoir le pays et la communication

- ▶ **Le renforcement des interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques**
  - ▶ Plusieurs accords allant dans ce sens sont recensés
- ▶ **La poursuite de la réforme de la formation professionnelle**
  - ▶ Presque tous les appels de la Chambre de Commerce datant de juin 2009 sont en cours de mise en œuvre
- ▶ **Un système d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus innovant**
  - ▶ Plusieurs initiatives allant dans ce sens sont recensées
- ▶ **La gouvernance budgétaire**
  - ▶ La promesse de meilleure gouvernance budgétaire, avec l'engagement gouvernemental d'examiner les moyens d'amélioration des procédures budgétaires
- ▶ **Les infrastructures modernes**
  - ▶ Avec la récente relance des activités de la société de promotion et de développement de l'aéroport, des avancées sur la ligne ferroviaire Luxembourg-Trèves et la consolidation du réseau luxembourgeois de *datacentre* ultra performants et sécurisés
- ▶ **La promotion du pays et la communication**
  - ▶ Avec notamment l'élargissement du réseau des ambassades et une initiative de stratégie unique de promotion du pays officiellement lancée en 2012

- ▶ La libéralisation du droit d'établissement
  - ▶ Le principe du « silence vaut accord » est introduit par la loi du 2 septembre 2011 mais davantage aurait pu (et dû) être fait
- ▶ Le test d'impact pour les PME
  - ▶ Le contenu de la fiche d'évaluation d'impact intègre à présent les grands principes européens de simplification administrative mais trop peu de progrès sont constatés en pratique
- ▶ Le cadre institutionnel fiscal
  - ▶ Plusieurs avancées sont constatées mais davantage reste à réaliser, notamment concernant l'articulation d'une stratégie fiscale nationale
- ▶ La réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale
  - ▶ Les ajustements proposés aux systèmes d'assurance pensions et d'assurance maladies restent à la marge et une véritable refonte de ces systèmes est nécessaire afin de les rendre soutenables sur le long terme

- ▶ La modernisation du droit sur la prévention des faillites
- ▶ La modernisation du droit des sociétés
- ▶ La mise en place d'un fonds souverain afin de rétablir l'équité intergénérationnelle
- ▶ L'aménagement du territoire, avec notamment la politique du logement et les quatre plans sectoriels primaires (transports, logements, paysages et zones d'activités économiques) qui ne sont toujours pas mis en œuvre
- ▶ La création d'un « Observatoire de droit économique »

	<b>1</b>	<b>La compétitivité - chapitre 2</b>	<b>progrès insuffisants</b>
	<b>2</b>	<b>La simplification administrative - chapitre 3</b>	<b>progrès contrastés</b>
	<b>3</b>	<b>Le système d'éducation secondaire - chapitre 4</b>	<b>progrès contrastés, à concrétiser</b>
	<b>4</b>	<b>Le chômage des jeunes et la gouvernance de l'ADEM - chapitre 5</b>	<b>progrès contrastés, à concrétiser</b>
	<b>5</b>	<b>Les finances publiques - chapitre 6</b>	<b>progrès insuffisants</b>
chapitre 7	1	Moderniser le droit sur la prévention des faillites	<b>absence de progrès</b>
	2	Libéraliser le droit d'établissement	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	3	Moderniser le droit des sociétés	<b>absence de progrès</b>
	4	Instaurer un test d'impact pour les PME	<b>progrès sur papier, mais insatisfaisants en pratique</b>
	5	Instituer un Commissaire à la réforme fiscale et mettre en place un nouveau cadre institutionnel fiscal	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	6	Renforcer les interconnexions entre l'Université de Luxembourg et les acteurs économiques	<b>avancées constatées</b>
	7	Poursuivre les réformes de la formation professionnelle	<b>avancées constatées</b>
	8	Aboutir à un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant	<b>avancées constatées</b>
	9	Réformer le cadre sous-jacent à la politique budgétaire et veiller à dépenser mieux	<b>avancées constatées</b>
	10	Mettre en place un fond souverain	<b>absence de progrès</b>
	11	Réformer en profondeur les systèmes de sécurité sociale	<b>progrès sur papier, mais davantage à réaliser</b>
	12	Aménager le territoire et les zones d'activités économiques	<b>progrès insuffisants</b>
	13	Doter le pays d'infrastructures modernes	<b>avancées constatées</b>
	14	Instituer un « Observatoire de droit économique »	<b>absence de progrès</b>
	15	Promouvoir le pays et la communication	<b>avancées constatées</b>